

ZONE D'IDENTIFICATION

1 - Référence

038

2 - Intitulé / analyse

sous-série AG/5(1) : Papiers des chefs de l'État, général de Gaulle.

3 - Dates

1940-1970

4 - Niveau de description

sous-série

5 - Importance matérielle et support de l'unité de description (quantité, volume ou dimension)

250 ml. (2806 articles)

ZONE DU CONTEXTE

6 - Nom du/des producteur

6a Producteur : personne morale

Présidence de la République sous la Ve République (8 janvier 1959- 28 avril 1969).
Conseil présidé par le président de la République: Conseil supérieur de la magistrature.

6b Producteur : personne physique

6c Producteur : famille

7 - Histoire administrative/Notice biographique

8 - Historique de la conservation

Les documents ont été remis aux Archives nationales à la demande du général de Gaulle soit en provenance de l'Élysée soit en provenance de ses bureaux de l'avenue de Breteuil ou de la rue de Solférino, souvent par les soins du fils du Général, l'amiral Philippe de Gaulle.

9 - Modalités d'entrée

versement, remise, revendication et achat.

ZONE DU CONTENU ET DE LA STRUCTURE

10 - Présentation du contenu

Le fonds de la présidence du général de Gaulle est divisée en deux parties, l'une dite Élysée, l'autre dite Solférino, en raison de leur provenance. Les deux parties sont structurées de la même façon et sont divisées selon les quatre grands services de la présidence, même si les Affaires étrangères sont à chercher uniquement dans la partie « Élysée » et les documents relatifs aux affaires algériennes uniquement dans la partie « Solférino ». Les services de l'Élysée ou *Quatre grands*, secrétariat particulier, cabinet, état-major particulier et secrétariat général reflètent les différents aspects de l'activité de la Présidence.

Le secrétariat particulier dirigé par Xavier de Beaulaincourt de 1945 à 1970, est riche de l'extraordinaire longévité du titulaire de la fonction. Là, se trouvent de nombreux documents antérieurs ou postérieurs à la présence du général de Gaulle à la tête de l'État ainsi que la documentation ayant servi à la rédaction des *Mémoires de guerre*. C'est ici aussi qu'est conservée la collection reliée des manuscrits des discours et allocutions du général de Gaulle, de 1946 à 1969. C'est là enfin que sont conservés les dossiers de personnalités qui illustrent la riche correspondance que le général de Gaulle entretenait avec le monde politique, intellectuel, littéraire et artistique de son temps. Le cabinet contient les documents relatifs à l'organisation des déplacements présidentiels à l'étranger et dans les départements

français, des cérémonies et de toutes les manifestations auxquelles participe le chef de l'État. Un riche fonds photographique illustre ces dossiers.

L'état-major particulier, ou EMP, conserve les dossiers relatifs à l'institution militaire et aux affaires algériennes. Le secrétariat général suit la marche des affaires de l'État ; il est ainsi en relation avec tous les départements ministériels. C'est là que se trouvent les documents relatifs à la politique étrangère de la France entre 1959 et 1969, à la guerre d'Algérie, à la politique intérieure, à la politique économique et à la modernisation du pays dans la seconde moitié du XXe siècle.

11 - Évaluation, tris et éliminations, sort final

12 - Accroissements

13 - Mode de classement

ZONE DES CONDITIONS D'ACCÈS ET D'UTILISATION

14 - Conditions d'accès

Communicable selon les articles L213-1 à 213-7 du Code du patrimoine et sous réserve des restrictions imposées par l'état matériel des documents.

15 - Conditions de reproduction

Reproduction selon le règlement en vigueur aux Archives nationales.

16 - Langue et écriture des documents

17 - Instruments de recherche

Inventaire numérique détaillé à paraître en 2012, sous forme imprimée et numérique.

ZONE DES SOURCES COMPLÉMENTAIRES

18 - Existence et lieu de conservation des originaux

19 - Sources complémentaires

Voir :

les fonds conservés aux Archives nationales d'Outre-mer [ANOM].

les fonds conservés aux Archives nationales du Monde du travail [ANMT].

les fonds conservés dans les Archives départementales (série W, fonds postérieurs à 1940 et série J, archives privées).

les fonds conservés aux Archives diplomatiques et au Service historique de la Défense.

les fonds conservés à la BNF, à la Fondation Charles-de-Gaulle, à la Fondation nationale des Sciences politiques, à l'Institut national de l'audiovisuel [INA] et au Centre d'études et Musée Edmond Michelet, Brive-la-Gaillarde.

20 – Bibliographie

Introduction de l'inventaire à paraître par Nicole Even.

Chronologie de la vie du général de Gaulle, document établi par la Fondation Charles-de-Gaulle, Paris, Plon, 1973.

ZONE DU CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION

21 - Notes de l'archiviste

Nicole Even, 2012.